

Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3MA120003472

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la mention

L'Université d'Aix-Marseille 2 demande la reconduction avec modifications de la mention de master « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS). Pour l'essentiel, ces modifications portent sur une réorganisation de la structure même de cette mention qui, de trois spécialités et quinze parcours, passera à une organisation où les quinze parcours seront redistribués au sein de sept spécialités. Cette nouvelle structuration apportera un gain avéré en termes de cohérence et de lisibilité de l'offre de formation, autant auprès des étudiants que des futurs employeurs.

Cette mention répond à une demande forte et bien identifiée dans des secteurs professionnels très diversifiés tels que la bio-ingénierie, le coaching, l'éducation, l'ergonomie, le management, la recherche, la santé... etc. A l'adéquation des contenus d'enseignement avec les attentes des professionnels constitutifs de ces secteurs d'activités répond un taux d'insertion professionnel très élevé de cette formation.

L'élément déterminant de l'excellence de cette mention est son inscription au sein dans une offre de formation inter-régionale concertée et complémentaire. En effet, elle repose depuis plusieurs années sur une collaboration avec trois autres universités (Avignon, Montpellier et Nice).

L'accès à cette mention de master est offert à toutes les licences STAPS, avec une fréquentation croissante d'étudiants venant d'autres académies (15 %) ou de l'étranger (6 %). En M2, l'origine des étudiants est très diversifiée, témoignant d'une grande attractivité.

Indicateurs

Effectifs constatés	- M1 stabilisés à 500 - M2 en augmentation, actuellement à 340
Effectifs attendus	- M1 700 dès 2010 - M2 entre 350 et 400
Taux de réussite	- M1 environ 48 % - M2 environ 80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	- Etudiants majoritairement satisfaits - Cours du tronc commun trop généralistes
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	- Environ 80 % des étudiants diplômés ont obtenu un travail ou poursuivent leurs études (les 20 % ne répondent pas)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	- Organisation en seulement 3 spécialités (SMH, MOSS et IEAPS) avec 8 parcours au sein de l'IEAPS n'est pas assez lisible pour les étudiants et les professionnels (futurs employeurs)

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Le très fort ancrage scientifique dont bénéficie la mention de master STAPS (adossement à 23 laboratoires de recherche) permet de doter les étudiants d'un socle scientifique commun, solide et pluridisciplinaire (tronc commun en M1), et d'outils ou de méthodes d'analyse leur permettant de comprendre les problèmes spécifiques auxquels ils seront confrontés dans leurs champs professionnels respectifs (grâce à des enseignements spécifiques en M1 et M2), et d'y remédier.

Cette mention STAPS est en effet conçue comme une articulation cohérente de quatre semestres, au cours desquels l'étudiant est amené à se spécialiser progressivement au fur et à mesure de l'affinement de son projet professionnel. Les nombreux liens tissés avec les acteurs des différents secteurs professionnels concernés par les sept spécialités de M2 favorisent la qualité de l'insertion professionnelle des futurs diplômés. En effet, les interventions des professionnels dans la formation, ainsi que les stages permettent aux étudiants d'approfondir leur connaissance des méthodes d'analyse, de conception, de gestion et de remédiation, grâce à la confrontation et l'appropriation de situations concrètes.

Cette formation a fait la démonstration qu'une articulation d'envergure inter-régionale apporte aux formations en STAPS une visibilité, une cohérence et une complémentarité indiscutables, tout en maintenant une grande qualité et complémentarité au sein de l'offre de formation. A ce niveau, l'efficacité du pilotage est déterminante et indéniable, ainsi que la cohésion et la mise en place d'un partenariat et d'échanges entre les universités concernées. La qualité et la pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique, constituée d'universitaires et de professionnels, sont le garant d'une offre de formation riche et pertinente qui démontre, dans ce dossier, sa grande capacité à élaborer sa propre autoévaluation et la prise en compte de celle émanant de l'établissement. Ainsi, malgré les très bons résultats obtenus, une restructuration importante a été envisagée en vue d'améliorer encore la visibilité et la pertinence de cette formation au niveau national et international.

● Points forts :

- Articulation régionale conférant une très grande visibilité et un crédit important à cette formation.
- Offre de formation à l'échelle du Grand Sud, riche, cohérente et complémentaire.
- Fort adossement à la recherche, ainsi qu'aux secteurs socio-professionnels concernés.
- Bonne insertion professionnelle.
- Forte ouverture internationale.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Grâce à sa pluridisciplinarité, qui favorise les passerelles possibles avec les formations des autres domaines, et son articulation d'envergure interrégionale, la mention de master STAPS a une place décisive dans l'offre de formation de l'Université d'Aix-Marseille 2. Cette formation devrait à l'avenir faire l'objet d'un soutien plus important dans la mise en place de procédures d'évaluation et de suivi de cohortes des différentes spécialités ; ces procédures peuvent être systématisées et améliorées par la mise en place d'un dispositif centralisé d'évaluation, au niveau de l'établissement.

Par ailleurs, il serait souhaitable que les fiches RNCP rédigées soient ajustées en cas de besoin avec les fiches récemment définies au niveau national dans la discipline STAPS. Enfin, la fiche RNCP « recherche » n'existant pas, les trois parcours de la spécialité « Sciences du mouvement humain » (SMH) pourraient être intégrés aux autres spécialités de la mention.

Appréciation par spécialité

Sciences du mouvement humain (SMH)

• Présentation de la spécialité :

L'année de M2 recherche a pour finalité première de préparer des étudiants à s'engager dans un doctorat. Formation à et par la recherche centrée sur la thématique du mouvement humain dans ses différentes déclinaisons scientifiques (i.e., physiologie, neurosciences, biomécanique, psychologie, sciences sociales etc.). Trois parcours sont possibles au sein de cette spécialité : « Biomécanique et contrôle perceptivo-moteur » (BCPM), « Physiologie de l'exercice » (PE) et « Interactions psychosociales et mouvement humain » (IPMH).

Les enseignements comprennent deux UE dispensées en CM, une UE dispensée en TD et une UE de stage en immersion complète dans un laboratoire de recherche labellisé d'une durée de cinq mois, avec soutenance d'un mémoire. Le projet scientifique est mené de sa conception à sa valorisation.

• Indicateurs :

Effectifs constatés	Effectifs en baisse de 29 en 2006 à 22 en 2008
Effectifs attendus	45
Taux de réussite	Constant autour de 93-94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	65 % poursuite d'études, , 20,5% en emploi(taux de réponses 96 %)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

• Appréciation :

Cette spécialité est encadrée par une équipe pédagogique de haut niveau scientifique solide, et homogène dans les différents parcours de proposés. C'est une excellente formation scientifique et méthodologique.

• Points forts :

- Excellent adossement à la recherche (haute et qualité des quinze laboratoires concernés).
- Suivi des étudiants efficace (e.g. soutenance non notée d'un pré-projet de recherche en début de stage, permettant un recadrage rapide si nécessaire).
- Homogénéité de l'organisation de la spécialité au niveau pédagogique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

La fiche RNCP « recherche » en STAPS n'ayant pas été retenue au niveau national, les trois parcours de la spécialité « Sciences du mouvement humain » (SMH) pourraient être intégrés aux autres spécialités de la mention.

Management des organisations et services sportifs (MOSS)

● Présentation de la spécialité :

L'année de M2 professionnel a pour finalité première de former des managers aptes à assumer rapidement un poste à responsabilités dans la gestion, l'organisation, le développement de projet au sein d'entreprises en rapport avec le sport, le tourisme, les activités et/ou services sportifs. Deux parcours sont possibles au sein de cette spécialité : « Management des organisations sportives » (Marseille) et « Management des services du tourisme sportif » (Montpellier).

La spécialité MOSS est adossée à la Chaire d'excellence « Société, sport et management » (Fondation santé, sport et développement durable de l'Université de la Méditerranée - Aix Marseille 2) qui constitue un pôle d'excellence innovant de formation, d'expertise et de recherche sur les champs des sciences politiques, du sport et de son management, dans leurs applications publiques et privées.

Les enseignements comprennent des UE dont les contenus sont fondamentaux, appliqués ou sous forme d'études de cas et d'un stage de six mois en milieu professionnel avec soutenance d'un mémoire.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	Effectifs stables d'environ 55
Effectifs attendus	65
Taux de réussite	Constant autour de 75 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Très bonne évaluation réalisée par un cabinet extérieur et indépendant
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

C'est une formation ancienne (1998), adossée à des équipes scientifiques prestigieuses et ayant fait ses preuves. Elle est de surcroît excellente.

● Points forts :

- Forte attractivité nationale (90 %) et internationale (10 %) avec 130-140 candidats pour 50-60 places.
- Excellente insertion professionnelle (quatre étudiants sur cinq ont un emploi dans les trois mois suivant l'obtention du diplôme.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il serait bien que la fiche RNCP rédigée soit ajustée, si nécessaire, avec celle récemment définie en STAPS au niveau national.

Ingénierie et ergonomie du mouvement humain (IEMH)

- Présentation de la spécialité :

L'année de M2 professionnel a pour finalité première de former des cadres dans le champ du développement d'équipement et matériel sportif, de réhabilitation ou d'assistance dans le domaine de la santé.

Les enseignements comprennent sept UE correspondant à environ 350 heures et une UE de stage en milieu professionnel d'une durée de 300 heures avec soutenance d'un mémoire.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Effectifs stables d'environ 15
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	Constant autour de 90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Note de satisfaction moyenne de 6,5/10
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	30 % CDI, 23 % CDD, 15 % poursuite d'études et 7 % sans emploi (taux de réponse 66 %)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Note de satisfaction proche de 8/10

- Appréciation :

C'est une très bonne formation qui semble avoir réussi à trouver une vraie spécificité au sein de la mention de master STAPS.

- Points forts :

- Ouverture à l'international dans le cadre des stages.
- Place importante de l'anglais dans la formation.

- Point faible :

- Formation adossée à un seul laboratoire de recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable que cette spécialité soit mieux soutenue par les laboratoires auxquels la mention est adossée, et que l'équipe pédagogique pense à une stratégie d'augmentation des effectifs étudiants. Pour cette spécialité aussi, il conviendrait d'ajuster la fiche RNCP avec celle que la discipline STAPS a récemment définie au plan national.

Activités physiques pour la santé (AP&S)

- Présentation de la spécialité :

L'année de M2 professionnel, a pour finalité première de former des cadres en activités physiques au service d'une amélioration de l'état de santé de populations déficientes et présentant des facteurs de risque. Cinq parcours sont possibles au sein de cette spécialité : « Prévention des troubles de l'adaptation et du comportement

alimentaire » (Marseille), « Réhabilitation en activités physiques adaptées » (Montpellier), « Prévention et éducation pour la santé par l'activité physique » (Montpellier), « Gestion de la santé par l'activité physique pour les personnes âgées » (Montpellier) et « Nutrition, activité physique, prévention, éducation, santé » (Nice).

Les enseignements comprennent sept UE correspondant à environ 350 heures et une UE de stage en milieu professionnel avec soutenance d'un mémoire et 15 heures de suivi de mémoire.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	Effectifs stables d'environ 80
Effectifs attendus	100
Taux de réussite	Environ 80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Fort consensus sur adéquation des enseignements aux missions assumées au niveau professionnel

● Appréciation :

C'est une très bonne formation ayant acquis une reconnaissance nationale avérée.

● Points forts :

- Partenariat intéressant avec de nombreuses structures du secteur de la santé.
- Ouverture potentielle à l'international avec projets en cours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Les recommandations pour cette spécialité recoupent celles de la spécialité IEMH: le souhait d'un soutien accru de la part des laboratoires d'adossment de la mention, le développement de la formation continue ou de la formation en alternance, ainsi que l'ajustement de la fiche RNCP.

Sciences et techniques du coaching sportif (STCS)

● Présentation de la spécialité :

L'année de M2 professionnel a pour finalité première de former des cadres professionnels du coaching sportif capables de mettre en application des savoirs scientifiques et des savoir-faire au service de la performance et du bien être. Deux parcours sont possibles au sein de cette spécialité : « Préparation physique et réathlétisation » (Montpellier et Nice) et « Préparation psychologique et coaching » (Montpellier).

Les enseignements comprennent six UE correspondant à environ 350 heures et une UE de stage en milieu professionnel d'une durée de 350 heures avec soutenance d'un mémoire.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	Effectifs stables d'environ 30
Effectifs attendus	65
Taux de réussite	Environ 75-80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	41 % CDD, 25 % profession libérale, 11,5 % poursuite d'études, 10 % CDI, 6,5 % d'abandon, 3 % salariés du public et 3 % à l'étranger (taux de réponses 76 %)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

Cette spécialité se justifie parfaitement dans l'organisation générale de la mention de master STAPS.

● Point fort :

- Le parcours « Préparation psychologique et coaching » est l'unique formation française associée au « *european master in sport and exercise psychology* », diplôme européen préparé au sein d'un réseau de douze universités de la communauté européenne dans le cadre d'un programme Erasmus Socrates.

● Point faible :

- Signature des conventions avec les partenaires professionnels à finaliser.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Pour cette spécialité, il est tout aussi important d'assurer un meilleur soutien de la part des laboratoires qui constituent l'adossé recherche de la mention, de trouver une stratégie propre à stabiliser le nombre de candidatures, et de réactualiser la fiche RNCP sur le modèle de celle que la discipline a élaborée sur le plan national.

Métiers de l'enseignement et de la formation : éducation physique et sportive (MEF EPS)

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

Bio-ingénierie des implants et des tissus (BIT)

● Présentation de la spécialité :

L'année de M2 professionnel et recherche a pour finalité première de former des scientifiques aux techniques et concepts de la (bio)mécanique et des biomatériaux des systèmes complexes, que sont les dispositifs médicaux implantables.

Les enseignements comprennent cinq UE (210 heures) et d'un stage (480 heures) de six mois en milieu professionnel ou dans un laboratoire de recherche avec soutenance d'un mémoire.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	En création
Effectifs attendus	15
Taux de réussite	En création
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	En création
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	En création
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	En création

● Appréciation :

C'est une spécialité d'avenir, qui est appelée à jouer un rôle important dans la biomécanique et les biomatériaux en s'appuyant sur une formation originale et pluridisciplinaire dans un secteur professionnel prometteur relevant des sciences pour l'ingénieur et des sciences médicales.

● Points forts :

- Adossement à la recherche, à la clinique et au monde des entreprises.
- Spécialité mise en place de façon concertée avec le Faculté des sciences du sport, l'Ecole supérieure d'ingénieurs, la Faculté d'odontologie et celle de médecine.
- Equipe pédagogique solide et conséquente.

● Points faibles :

- Effectifs envisagés réduits.
- Offre de formation à l'international à développer.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La finalité de cette spécialité, certes conçue de façon concertée avec la Faculté des sciences du sport, mais également l'Ecole supérieure d'ingénieurs, la Faculté d'odontologie, ainsi que la Faculté de médecine, étant de former aux dispositifs médicaux implantables, le rattachement de cette spécialité à la mention STAPS interroge et n'apparaît pas vraiment lisible et/ou approprié. Par ailleurs, cette spécialité devrait davantage envisager une ouverture à l'international, qui est essentielle et vitale pour une spécialité de ce niveau, tant dans la recherche que dans la formation professionnelle. Enfin, elle devrait envisager les aspects de formation continue et par alternance et accueillir un nombre d'étudiants plus important, compte tenu du nombre de structures parties prenantes dans la mise en place de cette nouvelle formation.

Compétences complémentaires en informatique

● Présentation de la spécialité :

La spécialité « Compétences complémentaires en informatique » (CCI) propose une formation en informatique à finalité professionnelle, en complément d'une formation disciplinaire de niveau M2 déjà validée. La formation

s'articule autour de la programmation, la gestion de bases de données et l'Internet. L'objectif est d'acquérir les compétences techniques nécessaires à la maîtrise des outils logiciels dans différents secteurs d'activités. Elle est proposée comme spécialité transversale aux différentes mentions du domaine « Sciences, technologies, santé » (à l'exception toutefois de la mention « Informatique ») et à quelques autres mentions de l'AMU.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	23
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	73 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

Cette spécialité apporte des compétences de base et avancées pour la maîtrise de l'outil informatique dans un cadre professionnel, non nécessairement spécialisé, à savoir la gestion de bases de données, la programmation et le développement logiciel et Web. Elle vient en supplément d'une compétence disciplinaire déjà acquise dans le cadre d'un master afin de faciliter l'insertion professionnelle. L'analyse à deux ans du devenir des anciens étudiants montre des résultats très satisfaisants. La corrélation entre la profession et le master disciplinaire d'origine n'est toutefois pas spécifiée. Un flux intéressant de nouveaux entrants potentiels est évoqué dans les prévisions : les étudiants titulaires d'un master « Enseignement » qui auraient échoué au concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).

● Points forts :

- Ce modèle d'offre de formation a été adopté par plusieurs universités françaises, ce qui lui donne une visibilité nationale.
- Le nombre annuel de candidatures (130-150) et d'inscrits (30) semble confirmer son attractivité.
- Cette formation répond à un besoin de formation complémentaire en informatique pour des diplômés d'autres disciplines qui peuvent trouver ainsi un emploi lié à l'informatique.
- L'exigence préalable de l'obtention d'un diplôme de master disciplinaire est cohérente avec l'objectif de la formation.

● Points faibles :

- L'objectif (scientifique et professionnel) de double compétence affiché par la spécialité apparaît ambitieux ; il s'agit plutôt de compétence complémentaire.
- L'évaluation de la formation par les étudiants est un peu sommaire.
- L'articulation et le positionnement par rapport à la spécialité de même nom CCI proposée dans des mentions du domaine « Droit, économie, gestion » ne sont pas précisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement



Les objectifs professionnels de cette spécialité mériteraient d'être définis plus explicitement et, si possible, en prenant en compte la formation d'origine. De plus, il serait très utile de préciser les critères de sélection des candidats et les profils des admis à suivre cette formation.

Il faudrait lever l'ambiguïté concernant l'appellation des deux propositions de spécialité CCI aux contenus et aux applications différentes, l'une destinée plutôt au domaine « Sciences, technologies, santé », l'autre au domaine « Droit, économie, gestion ».